

Cette valeur de loyauté qui faisait la force des générations précédentes, sans doute en raison de la contrainte sociale mais aussi de l'éducation reçue semble aujourd'hui une valeur sinistrée, d'autant plus que les politiques l'appellent de tous leurs vœux dans cette période électorale.

Certes les valeurs idéalisées, sinon érigées en dogme, proclamées haut et fort en France par exemple de « Liberté, Egalité, Fraternité », semblent donner la voie du bon comportement individuel à chaque citoyen dans la société où il vit. Seules ces valeurs formeraient la colonne vertébrale d'une société démocratique. Constatons cependant que des valeurs beaucoup moins médiatiques et dogmatiques existent aussi dans nos sociétés humaines et sous-tendent finalement ces valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

En raison de l'actualité, je n'évoquerai que celle de la loyauté. Qu'appelle-t-on loyauté sinon un ensemble de valeurs qui s'appellent droiture, probité et honnêteté ? De fait, cette valeur qui fait la force oserai-je dire concrète d'un groupe, a été détruite progressivement par l'individualisation des comportements avec les conséquences suivantes : la méfiance et le soupçon s'installent avec ses pairs, ses supérieurs hiérarchiques, ses subordonnés. Cela touche aussi bien les institutions, les organisations que les entreprises. Seule la satisfaction personnelle importe.

Or, la loyauté s'appuie en particulier sur une confiance mutuelle et partagée. Prenons le cas de l'ancien ministre de l'économie Emmanuel Macron. Il est accusé d'un manque de loyauté envers le gouvernement auquel il a appartenu, envers le président de la République. Quitter un groupe en raison, en partie d'enjeux électoraux, peut effectivement être assimilé à une déloyauté sinon à une désertion, même si les raisons du départ sont sans doute plus complexes.

Dans le cas d'une entreprise, le manque de confiance dans son avenir commercial ou simplement la proposition d'une entreprise concurrente par exemple pour un salaire plus élevé ou des conditions de travail améliorées peuvent conduire à satisfaire le choix personnel et non celui de l'objectif collectif de l'entreprise.

Au sein d'une institution, seul un but commun à atteindre permet de rassembler dans un même effort des individus. Si le commandement ou le management est défectueux, poursuit des objectifs opaques, la défiance s'installe et incite à la recherche d'une autre affectation, d'une autre mutation pour satisfaire alors ses objectifs propres en raison de l'insatisfaction dans sa fonction du moment. L'équipe qui aurait pu se construire ne peut être créée en raison de ce défaut de loyauté.

Concernant les relations entre Etats, prenons le cas du Royaume-Uni qui a décidé de quitter l'Union européenne. N'y-a-t-il pas une certaine forme de déloyauté envers ses partenaires européens en voulant privilégier ses intérêts propres certes connus depuis longtemps ? Dans le conflit au Moyen-Orient, l'intervention militaire tardive de la Turquie contre daech, de fait contre les Kurdes syriens qui le combattent, la trahison des Etats-Unis envers les Kurdes au profit des Turcs, ne sont-ils pas deux formes de déloyauté au détriment de la coalition qui combat « l'état islamique » ?

Prenons enfin le cas des salafistes djihadistes en France. La notion de loyauté envers la France fait apparaître que son corollaire est celle de la trahison condamnée par le code pénal. La problématique des lanceurs d'alerte peut aussi s'en approcher. Ce qui peut apparaître comme une forme de déloyauté ou de trahison doit cependant pouvoir être appréciée objectivement. A quel moment un lanceur d'alerte a-t-il fait preuve de déloyauté envers celui qu'il dénonce, pouvoir, entreprise, institution... ? Dans tous les cas, en démocratie, trahir son pays en le combattant au moins par les armes, n'est-ce pas le témoignage ultime d'un manque de loyauté ?

Pour conclure, la loyauté est une valeur à redécouvrir pour être capable de faire front ensemble aux difficultés. Cela signifie aussi qu'en temps normal la loyauté est renforcée par une confiance mutuelle et bien sûr par le partage de ses retombées positives sans que cela ne devienne une forme de clientélisme ou de soumission. Cette réflexion conduit à redéfinir au XXI<sup>e</sup> siècle la notion d'intérêt général et d'intérêt particulier, éternel combat que ce soit au niveau de l'individu ou de celui du groupe auquel il appartient.

Aujourd'hui, l'individu prime sur la collectivité mais les événements actuels, les dégâts aussi provoqués par des déloyautés ou des trahisons peuvent rappeler que la loyauté est une valeur essentielle du bon fonctionnement d'une société. Le citoyen doit être éduqué dans cette voie, ce qui ne signifie pas aliéner ses libertés individuelles. Celles-ci ne peuvent cependant exister sans se rattacher à la notion de devoir envers la collectivité, autre thème intéressant à développer.